

UNITED NATIONS

NATIONS UNIES

ECONOMIC  
AND  
SOCIAL COUNCIL

CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL

UNRESTRICTED  
E/CN.4/42 Rev.1  
3 December 1947  
FRENCH  
Original : ENGLISH

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

DEUXIEME SESSION

Proposition révisée présentée par la délégation du Royaume-Uni

LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

1. Décide de procéder immédiatement à la préparation d'un projet de Charte Internationale des Droits de l'homme dont les termes auront un caractère obligatoire pour les Etats qui la ratifieront.
2. Décide d'examiner également la possibilité de préparer un projet de Déclaration Internationale des Droits de l'homme rédigé sous la forme de principes généraux représentant le but que s'efforce d'atteindre l'humanité.
3. Décide en conséquence d'examiner les projets de Convention et de Déclaration des Droits de l'homme qui ont été préparés par son Comité de Rédaction, en vue d'adopter un projet de Charte et un projet de Déclaration qui seront soumis aux Etats participants.

-----